

L'argument *ad hominem* dans les débats présidentiels Bush/Kerry

Ad hominem Argument in the Bush/Kerry Presidential Debates

Michael Leff

Traducteur : Sivan Cohen-Wiesenfeld



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/aad/1068>

DOI : 10.4000/aad.1068

ISSN : 1565-8961

Éditeur

Université de Tel-Aviv

Référence électronique

Michael Leff, « L'argument *ad hominem* dans les débats présidentiels Bush/Kerry », *Argumentation et Analyse du Discours* [En ligne], 6 | 2011, mis en ligne le 15 avril 2011, consulté le 23 septembre 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/aad/1068> ; DOI : 10.4000/aad.1068

Ce document a été généré automatiquement le 23 septembre 2019.



Argumentation & analyse du discours est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'argument *ad hominem* dans les débats présidentiels Bush/Kerry

Ad hominem Argument in the Bush/Kerry Presidential Debates

Michael Leff

Traduction : Sivan Cohen-Wiesenfeld

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cet article a paru en anglais dans Eemeren, Frans H. van, J. Anthony Blair, Charles A. Willard & Bart Garssen (eds). 2007. *Proceedings of the Sixth Conference of the International Society for the Study of Argumentation* (Amsterdam : SicSat), 859-866, et est publié en français avec l'autorisation de l'éditeur.

- 1 « Croyez-vous que vous pourriez faire mieux que le Président Bush pour éviter une nouvelle attaque du 11 septembre sur les Etats-Unis ? »¹ C'est par cette question, adressée au sénateur Kerry, que le journaliste animateur Jim Lehrer ouvrit les débats présidentiels de 2004. La sécurité étant devenue, depuis le 11 septembre, une préoccupation de premier plan dans le discours politique américain, la référence à ce thème pourrait sembler normale et quelconque. Cependant, la formulation même de la question donne une indication, certes implicite, mais peut-être plus juste, de l'atmosphère politique dans laquelle s'est déroulée la campagne. La question de Lehrer ne met pas l'accent sur une politique, un parti ou une idéologie en particulier ; elle établit une comparaison directe entre le Sénateur et son adversaire, donnant ainsi la priorité aux personnes en compétition dans le débat. De plus, cette forte insistance sur les deux individus en présence reflétait avec exactitude la teneur de l'ensemble de la campagne et anticipait sur la suite des trois autres débats. Ceux-ci se sont concentrés sur des personnes, et dans ce sens immédiat et littéral, leurs arguments reposaient donc sur des considérations *ad hominem*.
- 2 Cet ordre de priorité vient permuter celui qu'appellent traditionnellement les théories de l'argumentation, où ce sont les propositions avancées par l'argumentateur qui font

l'objet principal de l'évaluation, et où sa *persona* n'appelle au mieux qu'une attention secondaire. Il est donc nécessaire, pour pouvoir considérer ces débats dans une perspective argumentative, de modifier l'optique habituelle et de revoir ou d'élargir les conceptions en cours sur le rôle de la personne dans l'argument. C'est pourquoi je commencerai par passer en revue certaines de ces approches en tentant d'ouvrir la voie à mon propre objectif : il s'agit en l'occurrence de présenter une analyse concrète des débats sans la couper des préoccupations qui marquent traditionnellement les études en argumentation.

1. *Ad hominem*, *ethos* et argument « éthotique »

- 3 L'une des conceptions traditionnelles de l'argumentation (associée à ce que l'on appelle le « traitement standard » des arguments) accentue la distinction entre l'argument et l'argumentateur au point que l'appel *ad hominem* en vient à être considéré comme une catégorie de raisonnement fallacieux. Dans cette perspective, l'analyse rationnelle doit s'en tenir strictement à la qualité de l'argument en tant que tel, toute référence à la personne qui l'émet constituant une diversion hors propos. Cette position exclut virtuellement les débats électoraux du domaine de l'argumentation rationnelle. Elle nous conduit à y voir de simples « exercices de rhétorique » visant à manipuler l'opinion sans se préoccuper de la substance des questions traitées, et sans relation avec les normes du raisonnement. C'est d'ailleurs ainsi qu'ils sont généralement perçus par la plus grande partie du public, par la presse et même par les chercheurs qui les prennent pour objets d'étude. Ce n'est pas par hasard que la littérature sur les débats présidentiels américains, pourtant vaste et diversifiée, contient si peu d'entrées consacrées à l'argumentation.
- 4 L'approche plus récente de l'argument *ad hominem* développée par Douglas Walton (1998, 2000, 2001), Alan Brinton (1985, 1986, 1995), Trudy Govier (1999) et d'autres, offre une conception plus souple de la relation entre l'argument et l'argumentateur que celle qu'avait privilégiée le « traitement standard ». Dans cette optique, le caractère, les engagements et les actes de l'argumentateur apparaissent souvent comme intervenant de façon tout à fait pertinente dans l'évaluation de ses arguments et, par conséquent, les considérations *ad hominem*, même si elles sont parfois en-dehors du propos, offrent souvent à l'argumentation rationnelle des ressources légitimes et appropriées. Mais, bien que ces positions novatrices accordent une place à l'évaluation du rôle de la personne dans l'argumentation, elles persistent à mettre l'accent sur la proposition ou le point de vue de l'orateur plus que sur l'orateur lui-même. Brinton note que l'argument *ad hominem* met en jeu trois éléments - un argumentateur, une proposition avalisée par celui-ci et la proposition elle-même et que, dans le cadre de la version légèrement revue du « traitement standard », un *ad hominem* relevant d'une « saine logique » ne peut tirer de conclusion qu'à propos du second. C'est-à-dire que le raisonnement part des caractéristiques de l'argumentateur pour arriver à un jugement sur l'adéquation ou la légitimité de la défense qu'il offre d'une proposition donnée (Brinton 1995 : 214).
- 5 David Zarefsky (2003) complexifie avec profit cette conception de la relation entre la personne et l'argument en démontrant l'interaction potentielle qui existe entre deux sortes d'*ad hominem*, généralement traitées séparément. Les théoriciens contemporains divisent les arguments *ad hominem* en plusieurs types, dont les deux plus importants

sont l'*ad hominem* direct ou (faussement nommé) abusif, et l'*ad hominem* circonstanciel. L'*ad hominem* direct consiste à mettre en doute la position de l'argumentateur en raison de certaines imperfections de son caractère (par exemple, Jones est un menteur pathologique, et par conséquent son témoignage n'est pas fiable). L'*ad hominem* circonstanciel consiste à faire ressortir une contradiction entre la position de l'argumentateur et ses actes (ex. : le maire Jones s'est accordé une augmentation de salaire, il ne devrait donc pas prétendre que la crise budgétaire justifie la réduction des salaires de tous les employés municipaux), ou une incohérence entre la position avancée par l'argumentateur et celles qu'il a exprimées par ailleurs (ex. : le député Jones a dit et répété qu'il était pour le principe de l'égalité des droits pour tous les citoyens, il ne devrait donc pas se prononcer en faveur de l'interdiction des mariages homosexuels). La plupart des spécialistes de logique informelle classent les arguments dans l'une ou l'autre de ces catégories et les traitent séparément. Zarefsky, par contre, utilise l'arrêt de la Cour Suprême des Etats-Unis dans le cas Bush contre Gore (arrêt qui a déterminé le résultat de l'élection présidentielle de 2000) pour montrer comment ces deux types d'arguments peuvent être reliés entre eux.

- 6 Zarefsky avance en effet que l'opinion majoritaire dans l'arrêt du cas Bush c. Gore dévie des décisions précédentes prises par les juges sur quatre points, et qu'elle prête donc par là à l'accusation d'*ad hominem* circonstanciel. Il ajoute alors que ce sophisme circonstanciel prouve l'existence d'un *ad hominem* direct, puisqu'une décision « à ce point en désaccord avec... des propositions antérieures » soulève légitimement la question du bien-fondé de la décision, et vient étayer la conclusion selon laquelle elle exprime des préférences politiques plutôt qu'un principe de légalité (2003: 307). Pour Zarefsky, dans ce cas, les considérations circonstancielles apportent la preuve logique sur la base de laquelle on peut dénoncer un *ad hominem* direct ou abusif.
- 7 Cet effort pour relier une typologie des arguments au caractère des argumentateurs déplace l'étude de l'*ad hominem* vers un territoire plus familier aux rhétoriciens qu'aux spécialistes de logique informelle. Cette tendance est peu surprenante étant donné l'affiliation disciplinaire de Zarefsky (on aura noté ici l'argument *ad hominem*) et sa conviction que « le caractère de la personne est intrinsèque à l'argument » (2003 : 307). Cette conviction découle bien évidemment d'un intérêt de longue date pour l'*ethos* (le caractère) comme mode de preuve, et l'essai de Zarefsky vient implicitement conforter l'appel, convainquant et néanmoins négligé, lancé par Alan Brinton aux chercheurs en argumentation, d'explorer plus avant la relation entre l'étude de l'argument *ad hominem* et l'*ethos* rhétorique (Brinton, 1985, 1986).
- 8 Dans la suite de cet article, j'entends suivre ce que Brinton a recommandé et Zarefsky illustré en étudiant l'argument *ad hominem* et les utilisations de l'*ethos* dans le débat Bush/Kerry. Dans la mesure où je traite d'un débat politique dans lequel l'*ethos* tient un rôle central, mon travail modifie et élargit quelques-uns des foyers d'intérêt développés par Zarefsky dans son analyse de l'argument juridique. Tout d'abord, au lieu de me concentrer sur la façon dont le caractère de l'argumentateur influe sur l'évaluation d'un cas spécifique, j'examine la manière dont la référence à des cas concrets influe sur la perception du caractère de l'argumentateur. Deuxièmement, alors que Zarefsky évalue la manière dont les défauts de l'orateur amoindrissent la portée d'un argument, l'analyse des débats électoraux exige de prendre en compte les usages aussi bien positifs que négatifs des arguments portant sur la personne. Cette différence va dans le sens de l'établissement d'un lien direct entre l'*ad hominem* et

l'argument rhétorique et le rend peut-être même nécessaire, ce qui requiert une troisième modification de l'approche de Zarefsky. Alors que celui-ci se réfère à l'*ethos* rhétorique uniquement de manière implicite, ce dernier joue dans mon analyse un rôle central et explicite, bien que je m'écarte sur un point de son usage rhétorique conventionnel. Dans le prolongement de l'utilisation faite par Aristote du terme d'*ethos*, les rhétoriciens nomment en effet de manière symptomatique les arguments ayant trait à la personne des « preuves éthiques ». Malheureusement, l'adjectif éthique est ambigu et parfois troublant ou trompeur lorsqu'il s'applique à l'argumentation. Par conséquent, je préfère utiliser le terme « éthotique », néologisme introduit par Brinton (1986), et mon but sera de considérer comment « l'argument éthotique », tel qu'il est compris et utilisé par les rhétoriciens, et l'argument *ad hominem*, tel qu'il est compris et utilisé par les spécialistes de logique informelle, s'inscrivent dans les débats présidentiels de 2004.

2. La personne et l'argumentation dans la rhétorique de Bush

- 9 Comme je l'ai noté plus haut, la question de Jim Lehrer en ouverture du premier débat suggère le rôle central de la personne dans la compétition entre les deux candidats. Vers la fin du débat, Lehrer soulève le sujet directement lorsqu'il demande au Président Bush s'il croit qu'il existe « des problèmes de personne sous-jacents [...] suffisamment graves pour exclure le Sénateur Kerry de la fonction de dirigeant des Etats-Unis ? » (1 : 31). Tant la réponse de Bush que le commentaire de Kerry qui suivit, sont révélateurs du statut de la personne dans ces débats et des stratégies utilisées par les orateurs pour s'y confronter.
- 10 Bush donne une réponse soigneusement pesée. Après s'être plaint de la nature insidieuse de la question, il entreprend de louer Kerry pour les « services rendus au pays », pour être « un excellent père », pour les vingt ans passés au Sénat et il ajoute également, sur un ton plus plaisant, qu'il ne lui « reprochera pas d'avoir fréquenté Yale ». Mais, ajoute Bush, il est inquiet parce que « Kerry change ses positions sur la guerre en Irak. Il a changé de position sur quelque chose d'aussi fondamental que sa conviction intime, celle qu'il nourrit au plus profond de lui-même, sur ce qui est juste en Irak ». Kerry, soutient Bush, émet des messages doubles, et cette attitude est incompatible avec la conduite d'un Etat, car elle perturbe « nos troupes, nos alliés, et les citoyens irakiens ». Et, en tant qu'homme « qui connaît la marche du monde », Bush peut témoigner du fait que « le président des Etats-Unis doit offrir des certitudes » (1 : 31).
- 11 La remarque de Kerry relève du même état d'esprit que les commentaires de Bush, et suit la même structure. Il dit tout d'abord combien il apprécie les paroles aimables dont Bush l'a gratifié sur le plan personnel et renchérit par un éloge similaire de la famille du Président, en particulier de sa femme, une « personne formidable » et une « grande première dame ». Puis, il fait une pause. Il existe des différences entre eux, continue-t-il, mais il « ne parlera pas de différence de caractère », puisque ce n'est « ni mon rôle, ni mon affaire ». Tout bien considéré, cependant, il pense qu'il doit répondre sur le thème abordé par le Président en conclusion, celui des « certitudes ». Qu'il s'agisse ou non d'un « trait de caractère », Kerry observe qu'il est toutefois possible d'« avoir des certitudes et d'avoir tort ». Il s'inquiète du fait que Bush ne réussisse pas à prendre

conscience de « ce qui se passe sur le terrain », de « la réalité en Corée du Nord », de « la recherche sur les cellules-souche » ou « du réchauffement global ». « Les certitudes », conclut Kerry, « peuvent parfois vous attirer des ennuis » (1 : 31-32).

- 12 Dans un passage célèbre de sa *Rhétorique* (1378a 6-19) Aristote identifie trois types de « preuves par le caractère » : la vertu morale (*arete*), la bienveillance (*eunoia*) et la prudence ou sagesse (*phronesis*). Bush et Kerry évitent soigneusement les attaques portant directement sur les deux premières, et ne touchent à la personne qu'après avoir explicitement écarté les considérations d'intégrité morale et fait étalage de bienveillance mutuelle. Ils situent leur différence non sur le plan de la rectitude ou des intentions, mais sur celui d'une question dont l'impact moral est moindre : le discernement. Sur ce point, les parties avancent des positions diamétralement opposées : Bush présente Kerry comme hésitant, fluctuant, et donc incapable de diriger efficacement le pays. Kerry dépeint Bush comme inflexible, insensible à l'évolution des faits et des circonstances, et donc enclin à mal exercer son jugement. Ces deux arguments éthotiques réapparaîtront régulièrement au cours des différents débats et en constitueront le fil argumentatif directeur.
- 13 Dans sa forme la plus développée, l'argument éthotique de Bush combine à la fois des aspects positifs et négatifs : son image positive de Président contraste avec l'évaluation négative du personnage de Kerry. Le côté constructif de cet argument apparaît dans la réponse de Bush à la première question qui lui est posée : l'élection de Kerry pourrait-elle augmenter les risques d'une attaque terroriste. Contournant la formulation de l'interrogation, il pronostique sa propre victoire aux élections, car « le peuple américain sait que je sais diriger ». Il déclare qu'il a dû prendre plusieurs décisions difficiles et, bien que certains aient été en désaccord avec lui, les gens « connaissent ma position » et savent « en quoi je crois ». De plus, il a prouvé que la bonne manière de protéger la nation et de vaincre « l'idéologie de la haine » est « de ne jamais vaciller, d'être fort, d'utiliser tous les atouts à notre disposition, c'est d'être toujours dans l'offensive tout en diffusant, même temps, la liberté ». Et il a confiance dans le fait que si « nous restons forts et résolus, nous vaincrons cet ennemi » (1 : 3- 4).
- 14 Une variation intéressante sur ce thème apparaît lors du second débat. Lorsque l'un des participants au meeting l'interroge sur l'hostilité générée dans les autres parties du monde par la politique irakienne de Bush, le Président répond en mettant l'accent sur sa détermination à rester ferme sur ses principes, même s'il doit faire face à la critique. Il savait que « la capture de Saddam Hussein serait impopulaire ». Néanmoins, il prit la décision qu'il pensait « être dans l'intérêt de notre sécurité ». De même, en prenant ses décisions sur Israël et sur le Tribunal Pénal International de la Haye, il a agi d'après ses convictions, même si celles-ci l'ont conduit à des choix que « les Européens n'ont pas appréciés ». « Et ainsi », résume Bush, « je dis que parfois dans ce monde vous êtes amené à prendre des décisions impopulaires parce que vous pensez qu'elles sont justes » (2 : 10).
- 15 Le principe d'une attitude cohérente fondée sur des principes réapparaît dans la remarque de clôture de Bush au cours du dernier débat : « je suis optimiste sur notre capacité de gagner la guerre contre le terrorisme, mais je comprends que cela réclame une résolution ferme et un objectif clair. Nous ne devons jamais vaciller face à l'ennemi » (3 : 40). Le Président clôt donc le débat par là où il l'a commencé : en affirmant sa foi catégorique dans ses principes et en insistant sur l'importance d'un caractère présidentiel ferme et résolu.

- 16 Cette construction de l'*ethos* de Bush est conforme à une image de sa personne établie de longue date, et à certains aspects de ses prestations d'argumentateur. Quelle que soit la manière dont il est perçu par ailleurs, Bush n'est généralement pas considéré comme un habile orateur ni comme un politicien rusé. Son langage n'est ni orné ni élégant. Il n'exprime pas d'idées complexes, ne fait pas de distinctions fines et nuancées entre les concepts, ni ne développe des raisonnements élaborés. Il apparaît plutôt comme usant d'un langage direct, familier, apparemment dénué de complexité et parfois peu articulé. Ces caractéristiques ne sont pas celles que le public américain associe avec l'image d'un maître retors de la politique, un « Slick Willie »² ou un « Tricky Dick »³, et ses déclarations sur son esprit d'ouverture honnête et sa logique franche semblent donc convenir à sa *persona*.
- 17 La dimension négative de l'argument de Bush construit une image en repoussoir de Kerry, irrésolu, porté à temporiser et manquant de cohérence. Le contraste est si direct et si souvent répété qu'il apparaît également comme simple et sans ambiguïté ; mais lorsqu'on l'examine soigneusement, il en émerge un modèle argumentatif relativement sophistiqué. Le raisonnement *ad hominem* de Bush, s'accordant en cela avec le modèle présenté par Zarefsky dans son analyse critique de l'arrêt Bush c. Gore, est sensible au rapport entre les incohérences circonstancielles apparentes et les défauts de la personne. Dans l'argumentation de Bush, ce lien s'applique non pas au jugement porté sur un cas particulier, mais au jugement général porté sur la personne, de sorte que, en accord avec les exigences de la rhétorique de la campagne électorale, le centre d'intérêt principal est la représentation d'une personne plutôt que l'évaluation d'un argument. Cependant, comme j'espère pouvoir le montrer, le principe d'inférence reste le même, et sa mise au jour permet d'éclairer le mode d'argumentation propre à Bush.
- 18 « La seule [chose] consistante dans la position de mon opposant », dit Bush vers le milieu du premier débat, « c'est son inconsistance » (1 : 19). Ce thème est un leitmotiv qui traverse toute la rhétorique de Bush dans les débats, et il en fait usage dans la plupart des questions qu'il aborde. Sa première et plus notable manifestation, cependant, concerne la position de Kerry sur l'Irak. Sur ce sujet, Bush produit une liste d'arguments *ad hominem* circonstanciels : Kerry a voté l'utilisation de la force armée, mais il déclare à présent qu'il s'agit de la mauvaise guerre, au mauvais endroit et au mauvais moment. Kerry a dit que Saddam Hussein représentait une menace grave, mais il pense maintenant que ce fut une erreur de l'avoir chassé du pouvoir. Kerry déplore que les troupes américaines ne soient pas équipées de manière adéquate ; mais il a voté contre le budget de 87 milliards de dollars destiné au renforcement de l'effort militaire. En fait, Kerry n'est même pas cohérent à propos de son propre vote, puisqu'il a annoncé qu'il se prononcerait en faveur du projet budgétaire avant de voter contre.
- 19 Ces incohérences circonstancielles, suggère Bush, ne sont ni le fait du hasard, ni accidentelles. Elles montrent une faiblesse radicale de jugement et une déficience de caractère. Au lieu de s'engager résolument sur un principe, Kerry modifie son attitude pour s'adapter aux circonstances politiques. « Lorsque sa politique change », affirme Bush, « ses positions changent » (1 : 18). Plus spécifiquement, dans le cas de l'Irak, Bush prétend que la position de son opposant sur la guerre reflète ses intérêts électoraux.

Vous savez, pendant un temps, il a fortement soutenu l'idée qu'il fallait se débarrasser de Saddam Hussein. Il a perçu la sagesse de cette option – jusqu'aux primaires du Parti Démocratique ; lorsque le candidat contre la guerre, Howard Dean, a commencé à prendre de l'avance sur lui, il a changé de position. Je ne vois

pas comment vous pouvez diriger ce pays en période de guerre et d'incertitude, si vous changez d'avis pour des raisons d'intérêt politique (2 : 2-3).

- 20 La conclusion à tirer est claire. Les incohérences de Kerry en matière de politique indiquent une faiblesse de caractère grave, une tendance à l'irrésolution qui conduit à l'abandon de principes fondamentaux et une inclination correspondante à céder aux pressions politiques.
- 21 En continuité avec le thème de base de son argumentation sur la nature du caractère présidentiel, Bush souligne de façon récurrente et péremptoire que les défauts de Kerry sont incompatibles avec la direction de la Maison Blanche. Kerry n'agit pas et ne peut pas agir comme doit le faire un commandant en chef en période de guerre. Il envoie des messages décourageants et embrouillés. Quelqu'un qui parle de « la mauvaise guerre au mauvais moment, au mauvais endroit » ne peut pas diriger efficacement l'effort de guerre. Quelqu'un qui change continuellement de position embrouille et démoralise les troupes, échoue à obtenir l'aide de ses alliés et sape les efforts pour gagner l'appui des citoyens irakiens. Bref, Kerry est incapable d'œuvrer en dirigeant en temps de guerre car, à l'inverse de Bush, il ne fait pas preuve du type de caractère et du discernement nécessaires à l'accomplissement de cette tâche.
- 22 Dès lors que ses composantes sont agencés de la manière dont je viens de les résumer, l'argument éthotique prend la forme d'un effort complexe et soigneusement réfléchi pour englober l'ensemble de la question cruciale du caractère. Le raisonnement, replacé dans un ordre logique, suit cet ordre de propositions :
1. En temps de guerre, un président doit faire preuve d'une cohérence de jugement et adhérer à des principes fondamentaux sans considération pour sa popularité politique.
 2. George Bush a fait montre de ce type de jugement.
 3. Donc George Bush a montré qu'il était capable de diriger.
 4. Par contre, John Kerry a modifié ses positions sur la guerre de manière incohérente.
 5. Cette incohérence provient de ses dispositions à sacrifier ses principes fondamentaux à un opportunisme politique.
 6. Son comportement révèle donc une déficience de caractère qui rend Kerry incapable de faire face aux exigences requises pour la direction présidentielle.
 7. Donc, Kerry ne peut diriger le pays efficacement dans la guerre en Irak ou dans le combat contre le terrorisme.
- 23 L'argument présente des faiblesses, notamment quant au fondement de ses prémisses, mais sa structure de base semble raisonnablement solide. Les prémisses sont reliées entre elles de façon cohérente, et constituent une base pertinente pour l'établissement de conclusions sur le caractère des candidats. L'argument remplit sa mission de comparaison en combinant phases positives et négatives, et le développement de la phase négative est conforme à la règle d'un *ad hominem* bien mené telle que l'a proposée Zarefsky, puisque les attaques sur la personne sont fondées sur des incohérences circonstancielles qui étayent le jugement direct (ou « abusif »).
- 24 Cet argument éthotique déployé dans sa totalité est le meilleur exemple de la sensibilité de Bush aux questions de la personne et de sa tendance à adopter des tactiques *ad hominem*. Mais l'utilisation qu'il fait de ce type d'argument apparaît également sous d'autres formes dans le texte des débats, et le fait qu'il se défende rarement sans attaquer son opposant est une caractéristique presque définitoire de sa rhétorique. De plus, à la différence de l'exemple fort développé que nous avons

examiné ci-dessus, ses autres arguments *ad hominem* sont souvent faibles sur le plan logique ou fallacieux de façon transparente.

- 25 Ce dernier point est bien illustré par un échange lors d'un débat sur le statut de la coalition en Irak. Le débat s'ouvre par une critique de Kerry reprochant au Président de ne pas avoir réussi à construire une coalition internationale appropriée avant d'envahir le pays ; en fait, affirme Kerry, les Etats-Unis y ont fait leur entrée avec deux alliés seulement, l'Australie et la Grande-Bretagne. En réponse, Bush reprend Kerry en remarquant que la Pologne était également impliquée, et ajoute qu'on compte maintenant 30 nations « aux côtés de nos troupes américaines ». Puis, il passe au mode de l'attaque : Bush « rend honneur aux sacrifices » de nos alliés, et il n'apprécie pas « qu'un candidat à la présidence dénigre les contributions de ces braves soldats. Vous ne pouvez pas diriger le pays si vous ne rendez pas honneur à la contribution de ceux qui sont avec vous » (1 : 15). Ici, l'*ad hominem* n'est pas convaincant. Il déforme de façon flagrante les paroles de Kerry et utilise une expression émotionnellement chargée, en l'occurrence pleine d'indignation, pour détourner le débat du sujet traité.
- 26 Dans un esprit similaire, Bush utilise des arguments *ad hominem* circonstanciels basés sur des preuves déficientes ou équivoques concernant les actes de Kerry : il soutient par exemple que sa position sur l'assurance maladie n'est pas crédible, parce qu'il n'a rien fait dans ce domaine les vingt années où il a siégé au Sénat et que, alors que Kerry affirme être en faveur de la politique environnementale progressive et de la réforme de la prise en charge médicale, il n'a pas même réussi à prendre position et à faire voter de législations clés portant sur ces questions. Bush développe également plusieurs attaques *ad hominem* un peu mieux fondées, mais néanmoins douteuses, fondées sur les votes passés de Kerry : Kerry déclare que nous devons améliorer les services de renseignement, mais il a voté en faveur d'une réduction du budget de ces mêmes services de plus de sept milliards de dollars en 1993 ; il prétend s'opposer aux avortements partiels, mais s'est prononcé contre le projet de loi qui les interdisait ; et il parle d'équilibrer le budget, mais a voté à quatre-vingt dix-huit reprises pour l'augmentation des impôts et plus de deux cent fois en faveur du dépassement du plafond budgétaire.
- 27 Sur cette dernière question, la responsabilité fiscale, Bush attaque Kerry non seulement par un *ad hominem* circonstanciel, mais également en le traitant de libéral. Kerry n'est pas un adepte crédible du conservatisme fiscal⁴, explique Bush, parce que c'est un libéral ; le *National Journal* dit même de Kerry qu'il est « le sénateur le plus libéral des Etats-Unis », et ce n'est pas parce qu'« il n'a pas paru dans de nombreux meetings », mais « en raison de ses votes » (2 : 22-23). Combiné avec les références à ses votes passés, le statut de « libéral » de Kerry pourrait avoir un certain rapport logique avec l'évaluation de ses arguments sur la politique fiscale. Mais Bush utilise également cette manœuvre dans des cas où le « mot en L »⁵ fonctionne comme un effort complètement inadéquat pour « empoisonner le puits ». Par exemple, dans le troisième débat, Kerry critique le fait que Bush n'ait pas versé les vingt-huit milliards de dollars qu'il avait promis pour le financement du programme *No Child Left Behind*. Bush répond : « Seul un sénateur libéral du Massachusetts est capable de dire qu'une augmentation de quarante-neuf pour cent du financement de l'éducation est insuffisante » (3 : 28). De même, dans le second débat, Bush émet ces évaluations méprisantes de la politique de Kerry sur les services médicaux :

Il dit qu'il va proposer un nouveau plan pour les services médicaux. Savez-vous de quoi il s'agit ? Ce sera au gouvernement fédéral de les prendre en charge. C'est la

plus forte augmentation du budget fédéral pour les services médicaux jamais vue. Et cela convient bien à sa philosophie. C'est pourquoi j'ai cité le titre qui lui a été décerné par le *National Journal*. Voilà ce que font les Libéraux. Ils créent des services médicaux sponsorisés par le gouvernement.

- 28 Ce passage me semble remarquable, non seulement parce qu'il s'agit d'un effort flagrant pour détourner le débat de fond sur une question importante, mais aussi parce qu'il sape de manière implicite les accusations répétées de Bush sur l'incohérence de Kerry. Si la seule chose permanente chez Kerry était son incohérence, comment aurait-il pu obtenir le titre du membre le plus libéral du Sénat ? Est-ce que cela ne suppose pas un passé libéral cohérent ? Et si Kerry n'était pas cohérent avec lui-même, comment Bush pourrait-il comprendre si clairement ce qui « convient à sa philosophie », et savoir avec tant d'assurance ce que celle-ci révèle des vrais motifs cachés derrière cette politique ?
- 29 Bush fait un usage significatif d'un autre type d'argument *ad hominem*, le *tu quoque*. Lorsqu'on l'accuse de faire des erreurs et de tromper le public en justifiant la guerre contre Saddam Hussein, Bush affirme systématiquement que Kerry et d'autres ont eu accès à la même information que lui et sont arrivés à la même conclusion. Il combine fréquemment cette réponse de type « toi aussi » (*tu quoque*) avec les arguments circonstanciels qu'il utilise pour attaquer le manque de cohérence de Kerry. Ainsi, dans le premier débat, lorsque la question de la crédibilité du Président est explicitement abordée, Bush se défend en ces termes :
- Il a dit que j'ai induit le pays en erreur en Irak. Je ne pense pas qu'il ait induit le pays en erreur lorsqu'il a qualifié l'Irak de menace grave en automne 2002. Je ne pense pas qu'il ait induit le pays en erreur lorsqu'il a dit qu'il était juste de désarmer l'Irak au printemps 2003. Les renseignements que j'avais sous les yeux étaient les mêmes que ceux que mon opposant avait sous les yeux, exactement les mêmes. Et lorsque je me suis adressé au Congrès, je parlais sur la base des mêmes renseignements que ceux qu'il avait consultés pour prendre la décision d'appuyer l'autorisation du recours à la force (1 : 18-19).
- 30 Plus loin dans ce débat, Bush revient sur le sujet en des termes quelque peu différents :
- Vous savez, nous avons eu accès aux mêmes renseignements secrets et sommes arrivés à la même conclusion : à savoir, que Saddam Hussein constituait une menace grave. Et je ne lui reproche pas d'avoir parlé de menace grave. Je ne vais pas faire le tour du pays en racontant qu'il n'a pas dit la vérité, alors que lui et moi avons pris connaissance des mêmes renseignements secret (1 : 37).
- 31 Cet argument, venant d'un locuteur au verbe boiteux et apparemment dénué d'artifice, offre en fait un exemple remarquable de prestidigitation verbale. Bush s'arrange pour se mettre sur le même pied que Kerry ; le Sénateur qui a voté pour autoriser l'usage de la force a la même responsabilité dans la décision de partir en guerre que le Président qui en a plaidé la cause. Il est vrai, je suppose, que tous deux « ont eu sous les yeux » les mêmes renseignements. Mais ce fut le Président, et non John Kerry ou qui que ce soit d'autre au Sénat, qui les a rassemblés, organisés et présentés. Dire qu'ils sont également coupables des fautes commises, c'est prétendre que le lecteur qui croit les erreurs contenues dans un document est aussi responsable que l'auteur du dit document.

3. Personne et argument dans la rhétorique de Kerry

32 Face à l'argument éthotique principal de Bush ainsi qu'aux attaques *ad hominem* qu'il répand dans son discours, Kerry semble acculé à une position défensive. Il n'a pas de réponse à l'argument *tu quoque* alambiqué de Bush, et sa seule réplique à l'argument du puits empoisonné par le « mot en L » consiste à dire que les étiquettes sont dénuées d'importance. Il apporte parfois des réponses précises aux allégations de Bush : contre l'accusation selon laquelle il ne mènerait aucune action au Sénat pour améliorer les soins médicaux, Kerry cite un projet de loi spécifique qu'il a présenté. Sur la question des avortements partiels, il explique qu'il s'y oppose en principe mais ne pourrait pas voter en faveur d'un projet qui ne tiendrait pas compte des exceptions dans lesquelles la vie de la mère est menacée. Pour contrer la référence *ad hominem* de Bush sur ses votes au sujet la politique fiscale, Kerry imagine un *tu quoque* assez adroit sous forme de comparaison : « Se faire sermonner par le Président sur la responsabilité fiscale, c'est un peu comme si Tony Soprano venait m'entretenir de loi et d'ordre⁶ » (1 : 9). Mais ces réponses sont peu fréquentes et ont beaucoup moins de visibilité que ses tentatives de réfuter l'accusation d'incohérence dirigée contre lui.

33 Kerry tente parfois de relier la tactique de Bush à une évaluation générale de sa conduite et de son caractère. Lors d'un débat public au cours duquel il avait été interrogé sur le fait qu'on considère souvent qu'il manque de caractère, Kerry a répondu : « Le Président n'a pas trouvé d'armes de destruction de masse (*mass destruction*) en Irak, il a donc dû transformer sa campagne en une véritable arme de duperie de masse (*mass deception*) » (2 : 2). Dans le troisième débat, il fait remarquer que Bush change de terrain en transformant une question sur l'emploi en un discours sur l'éducation, et suggère que le compte rendu erroné fait par son adversaire sur son activité concernant les services médicaux s'insère dans un modèle de rhétorique mensongère. Ces éléments ne sont cependant jamais assemblés en une contre-position cohérente, et chaque fois que Kerry est sur le point de lancer une offensive systématique, il retombe dans une posture défensive. Cette tendance s'affiche clairement dans le passage suivant :

En fait, le président aurait souhaité que j'aie changé d'idée. Il voudrait vous faire croire cela parce qu'il ne peut pas venir vous dire qu'il a créé de nouveaux emplois pour l'Amérique...

Il ne peut pas venir vous dire qu'il a créé des services médicaux pour les Américains...

Il ne peut pas venir vous dire qu'il n'a laissé aucun enfant de côté parce qu'il n'a pas fourni le financement nécessaire pour s'occuper des enfants laissés pour compte.

Alors, que fait-il ? Il essaie de m'attaquer. Il veut vous faire croire que je ne suis pas capable d'être Président. Et il essaie de vous faire croire cela parce qu'il veut que vous pensiez que je change d'opinions.

Et bien, laissez-moi vous le dire : Je n'ai jamais changé d'opinion sur l'Irak (2 : 2-3).

34 La pensée de Kerry change ici de direction pour passer de la critique de son adversaire et de ses mobiles à une auto-justification. Mais qu'on se figure l'impact qu'aurait pu avoir une inversion de l'ordre et de la préséance des arguments : Kerry aurait pu débiter par une présentation positive de sa propre personne, et terminer par une attaque contre Bush. Qu'on pense aussi à l'impact qu'aurait pu avoir un tel changement effectué à grande échelle, dans lequel l'argument de fond sur les mobiles de Bush aurait été réitéré avec fréquence et lié à un vaste éventail de questions. En organisant ses réponses de cette manière, Kerry aurait pu trouver un moyen de stabiliser sa propre

image et de retourner systématiquement contre lui les attaques *ad hominem* de Bush. Contre l'accusation de Bush sur le fait que sa « rhétorique ne correspond pas à ses actes », Kerry aurait pu arguer que celle de Bush ne convient ni à ses actes ni à l'image qu'il cherche à projeter. Le Président, dans cette perspective, serait apparu comme un loup déguisé en mouton, un politicien extraordinairement habile qui masque ses mobiles politiques et ses tactiques opportunistes sous le vernis d'un discours empreint de simplicité et de manières rustiques.

- 35 Kerry, cependant, n'a jamais réussi à organiser ses arguments de manière à sortir de sa posture défensive. Le problème est particulièrement aigu dans la mesure où, à l'inverse de Bush, il n'a pas su construire d'argument éthotique dans lequel une image positive de lui-même contraste de manière équilibrée avec une critique négative de son adversaire. Il fait bien, ça et là, quelques références à sa propre carrière dans la fonction publique et à son passé militaire, mais ces remarques sont trop isolées et pas assez fréquentes pour générer un *ethos* positif. La plupart du temps, l'identité de Kerry dans les débats est négative : il n'est pas George Bush. Or, même si le passé du Président en fait apparemment une cible facile pour une campagne négative, son habileté rhétorique est suffisante pour lui permettre de se confectionner une image de soi qui le positionne de manière positive face à son adversaire et lui serve de plateforme pour lancer ses attaques *ad hominem*. En raison de l'ampleur et de la force de celles-ci, Kerry a d'ailleurs à peine été capable de soutenir une position cohérente dans sa posture défensive.
- 36 Kerry utilise deux lignes principales d'arguments éthotiques contre Bush. La première est l'attaque *ad hominem* directe, l'accusant de mal exercer son jugement. La seconde l'accuse de tromper le public et de faillir à ses promesses. Certains aspects de ce second argument consistent en reproches directs contre l'inexactitude des déclarations publiques de Bush, mais la plupart du temps, Kerry utilise un type d'*ad hominem* circonstanciel : les actes de Bush ne sont pas en cohérence avec ses engagements, il trompe son auditoire en ne tenant pas ses promesses.
- 37 L'attaque portant sur le manque de discernement de Bush se concentre sur l'Irak, et Kerry déroule à ce sujet une longue liste d'accusations disséminées à travers les débats : le Président a fait « une colossale erreur de jugement » lorsqu'il a détourné l'attention de l'Afghanistan et d'Osama Bin Laden, « centre de la guerre contre le terrorisme », et décidé de poursuivre Saddam Hussein en Irak. Il a fait « une énorme et catastrophique erreur » en échouant à mettre sur pied une coalition globale. Il « s'est précipité dans la guerre sans plan de paix » et a laissé les Etats-Unis sans stratégie de sortie viable. Il a mal jugé et mal géré la situation, n'a pas envoyé suffisamment de troupes pour faire le travail, n'a pas équipé les troupes de façon adéquate, n'a pas réussi à fermer les frontières irakiennes, ni à protéger les dépôts de munition et les équipements nucléaires. Il a refusé d'écouter les conseils de ses conseillers militaires, des experts en terrorisme, du ministère des Affaires étrangères (Département d'Etat) et des officiels de l'ONU, et a préféré une réduction des impôts pour les riches à un financement adéquat de la sécurité du pays.
- 38 La seconde ligne principale d'argumentation *ad hominem* est beaucoup plus difficile à résumer, en grande partie parce que ses éléments sont quelque peu emmêlés. Le point commun en est que Bush a fait montre de mauvaise foi en émettant des déclarations trompeuses, ou en ne tenant pas ses promesses. Ces déclarations trompeuses se réfèrent principalement à l'Irak, et Kerry les passe en revue de manière relativement

rapide : Bush a prétendu faussement que les Irakiens cherchaient à obtenir des matières nucléaires, qu'ils possédaient des armes de destruction massive, et que la guerre pourrait « être gagnée à bon marché ». Les accusations selon lesquelles Bush n'a pas tenu ses promesses sont un peu mieux développées. La plupart d'entre elles concernent des problèmes internes : Bush a promis au cours de la campagne de 2000 de travailler à l'unification et à encourager la coopération bilatérale, mais il a en fait présidé le gouvernement le plus amèrement sectaire de mémoire récente ; le Président a dit qu'il autoriserait l'importation de médicaments du Canada, mais il l'a à présent bloquée ; il a fourni vingt-huit milliards de dollars de moins que ce qu'il avait promis pour le financement du projet de loi « No child left behind », et n'a pas tenu son engagement de réformer la politique d'immigration. D'autres accusations, cependant, se rapportent à la guerre en Irak et ramènent à la critique de Kerry concernant les capacités de discernement du Président. Ainsi reproche-t-il à Bush de ne pas avoir tenu sa parole de créer une véritable coalition internationale, de ne partir en guerre qu'en dernier ressort, de planifier soigneusement l'opération et de mettre en place une stratégie de sortie.

- 39 Bien que les arguments de Kerry sur le manque de discernement et la mauvaise foi de Bush eussent pu interagir de manière fructueuse, il tend à en diminuer la force en les mélangeant et en les embrouillant. Ce problème apparaît dès le premier débat, lorsque Kerry, prié de préciser ses reproches sur les erreurs de jugement de Bush, répond :

Tout d'abord, il [Bush] a fait une erreur de jugement en affirmant à l'Amérique qu'il allait mettre sur pied une véritable alliance, utiliser tous les moyens mis à sa disposition par les Nations-Unies et procéder à des inspections... Il a aussi promis à l'Amérique de ne partir en guerre qu'en dernier ressort (1 : 5).

- 40 Ces remarques ne répondent pas vraiment à la question, puisque les « erreurs de jugement » qu'il énumère sont toutes des exemples de promesses non tenues, ce qui indique une difficulté à trier et organiser les composantes d'un argument clé. Cette confusion, comme cela arrive couramment dans les remarques de Kerry, rend difficile à discerner la cohérence logique de sa position. Ses deux principales lignes argumentatives semblent se confondre sans garder leur forme, modèle ou relation distinctive.
- 41 Il est probablement impossible et sans doute peu désirable de suivre un ordre parfaitement logique et réglé dans un débat électoral. Mais il est certainement pertinent de suivre certains principes de base quant au sens et à la coordination des arguments. Cette conclusion semble du moins garantie par la comparaison entre la campagne de Bush et celle de Kerry. Bush génère un ensemble largement dispersé et souvent fallacieux d'arguments *ad hominem*, mais il développe aussi une argumentation éthotique bien ciblée et construite de façon plausible, qui recentre ses attaques et leur donne une apparence de cohérence. Kerry, en revanche, non seulement viole la « règle de Zarefsky » en échouant à relier les arguments *ad hominem* circonstanciels aux attaques directes sur la personne, mais il ne développe pas non plus une séquence claire d'arguments ni une structure argumentative de base capable d'encadrer ou de recentrer ses allégations spécifiques. Le résultat est que ses attaques apparaissent comme une liste décousue de reproches contre le Président, et que donc son argumentation ne vient à l'appui de son identité que ponctuellement. Il est, dès lors, peu étonnant que Kerry n'ait pas été capable de se construire une image positive ni dans les débats ni dans sa campagne électorale, et n'ait pas su mettre au point une

riposte cohérente qui lui aurait permis de se dégager des attaques *ad hominem* lancées par Bush sur sa logique et ses capacités de discernement.

BIBLIOGRAPHIE

- Aristote, *Rhétorique*, trad. Médéric Dufour, 3 éd., 1967 (Paris : Les Belles Lettres)
- Brinton, Alan. 1985. « A rhetorical view of the ad hominem », *Australasian Review of Philosophy* 63, 50-63
- Brinton, Alan. 1986. « Ethotic argument ». *History of Philosophy Quarterly* 3, 245-258
- Brinton, Alan. 1995. « The *ad hominem* », Hansen, Hans V. & R.C. Pinto (eds). *Fallacies : Classical and Contemporary Readings* (University Park : Pennsylvania State University Press), 197-212
- Govier, Trudy. 1999. *The Philosophy of Argument* (Newport News, VA: Vale Press), Ch. 2, « Political speech, Oliver Sachs, and the credibility concern », 13-24
- Walton, Douglas. 1998. « *Ad hominem* Arguments » (Tuscaloosa : University of Alabama Press)
- Walton, Douglas. 2000. « Use of *ad hominem* argument in political discourse: The Battalino Case in the impeachment trial of President Clinton », *Argumentation and Advocacy* 36, 179-195
- Walton, Douglas. 2001. « Searching for the roots of the circumstantial *ad hominem* », *Argumentation* 15, 207-221
- Zarefsky, David. 2003. « Felicity conditions for the circumstantial *ad hominem* », Frans H. van Eemeren, & al. (eds), *Anyone who has a View : Theoretical Contributions to the Study of Argumentation* (Dordrecht : Kluwer), 297-308

NOTES

1. Toutes les références aux débats de cet article proviennent de transcriptions trouvées sur le site Web de la Commission sur les Débats présidentiels, <http://www.debates.org>. Le premier chiffre renvoie au débat cité (1 pour le premier, 2 pour le second et 3 pour le troisième), et le deuxième indique le numéro de la page dans la version imprimable. Par exemple, si la citation apparaît sur la seconde page du premier débat, sa référence est 1 : 2.
2. « Slick Willie » est le surnom d'un célèbre voleur de banque américain du nom de William « Willie » Sutton. (Note de la traductrice, par la suite : Note de la traductrice)
3. « Tricky Dick » fut le surnom de l'ancien Président Richard Nixon, considéré comme utilisant des stratagèmes parfois douteux pour arriver à ses fins politiques (Note de la traductrice).
4. Le conservatisme fiscal est un concept économique utilisé aux Etats-Unis pour décrire une politique fiscale en faveur de la réduction du déficit budgétaire (Note de la traductrice).
5. Le « mot en L » est une manière familière de dire « love » ou « lesbienne ». Visiblement, il s'agit d'un jeu de mots puisque dans le cas présent le mot tabou serait bien sûr « Libéral » (Note de la traductrice).
6. Il s'agit d'un personnage mafieux dans une série télévisée de la HBO, *Les Soprano*s (Note de la traductrice).

INDEX

Keywords : Bush (George W.), circumstantial ad hominem, direct ad hominem, ethos, Kerry (John), presidential debate

Mots-clés : ad hominem circonstanciel, ad hominem direct, Bush (George W.), débat présidentiel, ethos, Kerry (John)